

Rapport sur les obligations durables 2023

Pour soutenir une transition économique et sociale équilibrée

Table des matières

Desjardins et le développement durable	3
Mot du Chef de la Trésorerie	3
Obligations durables émises.....	3
À propos du programme.....	4
Sommaire du Cadre des obligations durables.....	4
Rapport de deuxième opinion	4
Utilisation des fonds.....	5
Allocation des actifs.....	5
Retombées positives.....	6
Mesure des retombées	6
Histoires réelles : Nos membres et clients	7
Mise en garde.....	8
Annexe 1 : Rapport de PWC	

Desjardins et le développement durable

Le développement durable est intimement lié à la mission et aux valeurs coopératives du Mouvement Desjardins (Desjardins). Partie intégrante de notre planification stratégique, il contribue au dynamisme local et stimule la performance générale au bénéfice de nos membres et clients. Depuis plus de 120 ans, Desjardins s'emploie à enrichir la vie des gens et des communautés.

Chez Desjardins, nous sommes aussi d'ardents défenseurs d'une transition énergétique juste. En faisant la promotion de produits et services écoresponsables, nous espérons exercer une influence positive sur nos membres et clients.

Desjardins, c'est la force d'un mouvement collectif mis au service d'une économie humaine et d'un développement durable de nos territoires. Pour en savoir plus, rendez-vous au desjardins.com/responsabilitesociale.



Mot du Chef de la Trésorerie

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, notre mission actualisée consiste à accompagner nos membres et clients dans leur autonomie financière. Cet engagement se reflète dans notre programme d'obligations durables, démontrant notre volonté de soutenir une transition économique et sociale équilibrée.

Dans ce rapport 2023, nous célébrons avec fierté une deuxième émission de 500 M\$ dans le cadre de notre programme d'obligations durables. Ceci souligne ainsi notre ferme détermination à façonner un avenir durable pour nos membres, clients et communautés.

Ce rapport met en lumière nos réalisations concrètes, témoignant de l'impact positif de notre programme d'obligations durables dans la concrétisation de notre mission. Nous exprimons notre gratitude envers nos partenaires, nos employés et le soutien continu de nos investisseurs dans cette quête vers une économie tournée vers le mieux-être des personnes et des communautés.

Bonne lecture!

Yassir Berbiche

Chef de la Trésorerie du Mouvement Desjardins

Obligations durables émises

Type de dette	Date d'émission	Devise	Terme	Montant	ISIN
Dettes senior ESG	16 août 2023	CAD	5 ans	500 M\$	CA31430WZM95
Dettes senior ESG	10 septembre 2021	CAD	5 ans	500 M\$	CA31430WHX52
TOTAL				1 000 M\$	

À propos du programme

Sommaire du Cadre des obligations durables

Afin de financer des initiatives ayant des retombées environnementales et sociales, en accord avec sa stratégie et sa vision d'affaires, en avril 2021, Desjardins s'est doté d'un [cadre de référence pour les obligations durables](#), en vertu duquel il peut émettre des obligations vertes, des obligations sociales ou des obligations durables.

Conformément à ces principes, pour chaque obligation verte, sociale ou durable émise, Desjardins s'engage à appliquer les pratiques suivantes, telles qu'énoncées dans le cadre.

Utilisation des fonds	Processus de sélection	Gestion des fonds	Reddition de compte
<p>Financement ou refinancement dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">Énergie renouvelableEfficacité énergétiqueBâtiments vertsTransport propreProduction alimentaire durableGestion écoresponsable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des terresGestion durable de l'eau et des eaux uséesPrévention et contrôle de la pollutionLogement abordableCréation d'emplois par le financement de PMEAccès aux services essentiels	<p>Les actifs admissibles feront l'objet d'un examen préalable supplémentaire par le groupe de travail sur la finance durable qui est composé des services ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">TrésorerieDéveloppement durable et finance responsableMarché des capitauxServices bancaires personnels et commerciauxGestion des risques du MouvementAffaires juridiques	<p>Desjardins a l'intention de maintenir des actifs admissibles d'une valeur totale au moins égale au produit net combiné de toutes les obligations durables Desjardins en circulation simultanément.</p> <p>Dans le cas où la valeur totale des actifs admissibles du portefeuille d'obligations durables Desjardins serait inférieure au montant total des obligations durables Desjardins en circulation, l'excédent serait détenu conformément aux directives générales de Desjardins en matière de liquidité jusqu'à ce qu'il soit affecté aux actifs admissibles.</p>	<p>Tant qu'il y aura des obligations durables Desjardins en circulation, Desjardins publiera chaque année un Rapport sur les obligations durables qui détaillera l'affectation du produit et l'impact de l'actif.</p> <p>Ces rapports seront soumis à un auditeur externe pour vérification.</p>

Rapport de deuxième opinion

Desjardins a confié à Moody's MIS (auparavant Vigeo Eiris) la tâche d'effectuer un examen externe du cadre de référence des obligations durables Desjardins. Moody's MIS considère que celui-ci est aligné avec les quatre grands principes des *Green Bond Principles* (2018) et *Social Bond Principles* (2020), et que le programme est cohérent avec les priorités stratégiques de Desjardins. Les retombées attendues sont jugées être du niveau le plus élevé, soit « avancé ».

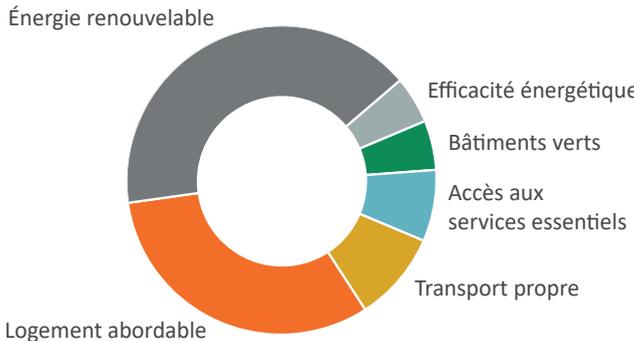
Le rapport de deuxième opinion est publié à la fois sur les sites Web de Desjardins.

Utilisation des fonds

Allocation des actifs

En date du 31 décembre 2023

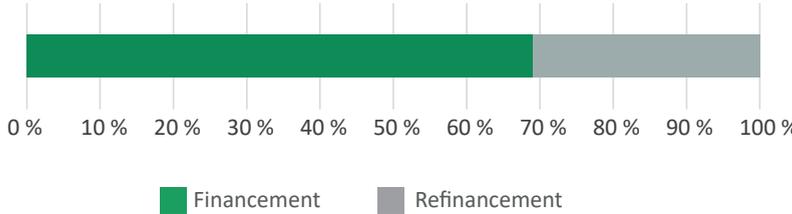
Allocation par catégorie d'actif



Répartition géographique (M\$)



Allocation du financement



« Financement » fait référence à des actifs pour lesquels le financement initial a eu lieu durant les 36 mois précédents l'émission d'une obligation, ou entre la date d'émission et le 31 décembre 2023.

« Refinancement » fait référence à des actifs pour lesquels le financement a été renouvelé ou renégocié avec le client durant cette même période.

En date du 31 décembre 2023, 100 % des fonds ont été alloués (1 000 M\$) conformément au Cadre de référence.

Retombées positives

Mesure des retombées

Méthodologie d'évaluation des retombées

L'évaluation des retombées pour les différentes catégories est faite grâce aux données les plus récentes des projets financés, issues de sources publiques disponibles en date du 31 décembre 2023.

Dans la mesure du possible, ces retombées sont évaluées en fonction de la proportion du financement provenant du programme d'obligations durables de Desjardins (solde au 31 décembre 2023) par rapport au financement total octroyé par l'ensemble des prêteurs, incluant notamment la dette et l'équité. Ainsi, lorsque Desjardins cofinance un actif, les retombées rapportées concernent uniquement la proportion associée au financement par Desjardins.

Aucune retombée n'est calculée lorsque le solde d'un financement est nul, et ce, même si les facilités de crédit demeurent.

Catégories admissibles	Indicateurs de retombées positives retenus	Types d'actifs admissibles	Allocations des actifs admissibles
Énergie renouvelable	 Capacité totale installée de 296 MW	<ul style="list-style-type: none"> Énergie éolienne Énergie solaire Hydroélectricité à une densité de puissance > 5W/m² 	41 % 409,6 M\$
Logement abordable ¹	 946 unités construites	<ul style="list-style-type: none"> Construction ou rénovation de logements répondant à la définition de logement abordable accrédité 	32 % 319,6 M\$
Transport propre	 36,7 km de rail construit ² 47 nouveaux véhicules zéro émissions	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un réseau ferroviaire électrifié Véhicules à émissions directes nulles 	10 % 95,2 M\$
Accès aux services essentiels	 15 chambres construites	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructure de soins longue durée 	7 % 74,9 M\$
Efficacité énergétique	 63 % de réduction des émissions de GES par rapport à 2005	<ul style="list-style-type: none"> Systèmes de chauffage/climatisation, permettant de réaliser des économies d'énergie d'au moins 30 % 	5 % 49,2 M\$
Bâtiments verts	 31 unités construites	<ul style="list-style-type: none"> Construction de bâtiments commerciaux ou résidentiels qui recevront la certification LEED Or ou Platine 	5 % 51,5 M\$

¹ Les mesures de retombées positives de la catégorie « Logement abordable » sont basées sur le financement total de Desjardins et le coût estimé par logement abordable selon la Société de l'habitation du Québec.

² Les retombées positives pour les projets de transport collectif, dans la catégorie « Transport propre », sont évaluées pour l'ensemble du projet, et non uniquement pour la portion financée par le programme d'obligations durables de Desjardins.

Histoires réelles : Nos membres et clients

Depuis son lancement en septembre 2021, notre programme d'obligations durables a permis de soutenir plusieurs projets de nos membres et clients. Au-delà des retombées positives déjà présentées, voici un aperçu de quelques projets particulièrement inspirants.

Énergie renouvelable



Photo Nautilus Solar Energy, LLC

Nautilus Solar Const. Holdco LLC.

Nautilus Solar Energy®, qui appartient à Power Sustainable, une filiale en propriété exclusive de Power Corporation du Canada, est l'un des principaux fournisseurs d'énergie solaire communautaire aux États-Unis, qui stimule la croissance du secteur depuis 2006. L'énergie solaire communautaire permet à chacun des membres d'accéder à une énergie propre sans avoir de panneaux sur le toit. Une ferme d'énergie solaire, située dans un emplacement centralisé du comté, récolte et envoie l'énergie au réseau de la compagnie d'électricité locale, qui est ensuite livrée par les lignes électriques existantes vers les foyers ou entreprises des membres.

Chacun des membres qui rejoignent Nautilus Community Solar contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser des écosystèmes dynamiques.

Transport propre



Photo La Compagnie électrique Lion

La Compagnie électrique Lion

Lion Électrique est un chef de file dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de véhicules urbains moyens et lourds spécialement conçus pour être entièrement électriques. La compagnie fabrique et assemble toutes les composantes de leurs véhicules. Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques et adaptées à la réalité de ses utilisateurs.

Lion Électrique est un fabricant d'équipement d'origine, leader dans l'électrification des transports en Amérique du Nord. Après plus de 13 ans d'expérience, ses 1600 véhicules électriques en opération ont parcouru plus de 30 millions de kilomètres.

Accès aux services essentiels



Photo Site web de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges

Hôpital de Vaudreuil-Soulanges

Le projet de construction de l'hôpital Vaudreuil-Soulanges a été mis sur pied afin de mieux répondre aux besoins de la population vieillissante et en croissance rapide de la Montérégie-Ouest en matière de soins de santé et de services sociaux. À terme, le nouveau centre hospitalier, qui prévoit accueillir son premier patient fin 2026, comptera 404 lits, 11 salles d'opération et une urgence de 41 civières.

La réalisation de ce projet majeur d'infrastructure publique de 2,6 milliards de dollars aura pour incidence de renforcer l'accès et la qualité des soins de santé offerts aux citoyens de la région ainsi que d'accroître la résilience du système de santé québécois.

Mise en garde

Le présent rapport est fourni à titre informatif seulement et peut être modifié sans préavis. Après la date figurant sur ce document, le Mouvement Desjardins ne sera aucunement responsable ou obligé de mettre à jour ou de réviser les énoncés qu'il contient à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité et à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes. Aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, n'est ou ne sera assumée par le Mouvement Desjardins pour la perte ou les dommages, quels qu'ils soient, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de l'information contenue aux présentes ou sur la foi de ces renseignements.

Le présent document ne constitue, en rien ni en partie, une offre de vendre ou une invitation à acheter ou à souscrire un titre ou un autre instrument du Mouvement Desjardins, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« FCDQ ») ou une de leurs sociétés affiliées, ou une recommandation ou une incitation à participer à une activité d'investissement, et aucune partie du présent document ne doit servir de fondement à un contrat, à un engagement ou à une décision d'investissement, quels qu'ils soient. Les offres de vendre, les ventes, les invitations à acheter ou les achats de titres émis par le Mouvement Desjardins, la FCDQ ou leurs sociétés affiliées ne peuvent être faits qu'après préparation et distribution du matériel d'offres approprié, conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels ces offres, invitations ou ventes sont proposées. Il est recommandé d'obtenir des conseils professionnels avant de décider d'investir dans des valeurs mobilières. Le présent document n'est pas destiné à être distribué aux personnes physiques ou morales de quelque territoire que ce soit et il n'est pas non plus destiné à leur utilisation, si la distribution ou l'utilisation est contraire aux lois et aux règlements du territoire en question.

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant notamment les objectifs et priorités du Mouvement Desjardins, ses cibles en matière de rendement financier et son profil des échéances. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et

« pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions (y compris la difficulté à déterminer les actifs qui répondent aux critères d'admissibilité et le risque que des projets admissibles ne soient pas réalisés au cours d'une période déterminée ou pas réalisés du tout, ou selon les résultats anticipés initialement par le Mouvement Desjardins), peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent sensiblement.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport sont décrits dans les derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés par le Mouvement Desjardins. Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant dans les derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés par le Mouvement Desjardins n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Le Mouvement Desjardins, la FCDQ et leurs sociétés affiliées ne s'engagent pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par eux ou en leur nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.



Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant sur le Rapport sur les obligations durables 2023 du Mouvement Desjardins

À l'intention du conseil d'administration et de la direction du Mouvement Desjardins

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des mesures de performance choisies décrites ci-dessous (« l'objet considéré ») qui figurent dans le Rapport sur les obligations durables 2023 du Mouvement Desjardins (« le rapport ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Objet considéré

Notre mission consistait à fournir une assurance limitée sur les mesures de performances choisies suivantes :

Mesures de performances choisies	Valeur	Pages du rapport
Montant total des obligations durables en circulation en dollars canadiens	1 000 M\$	5
Montant total du portefeuille d'obligations durables alloué aux projets admissibles, valeurs en dollars canadiens et en pourcentage	1 000 M\$ ou 100 % des fonds ont été alloués	5
Montant total des fonds non alloués à la date de clôture de l'exercice en dollars canadien et en pourcentage	0 \$ ou 0% des fonds n'ont pas été alloués	5

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'objet considéré conformément aux exigences du Cadre des obligations durables du Mouvement Desjardins publié en avril 2021 (les critères applicables). La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'objet considéré exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'objet de la mission, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance *Missions d'attestation autre que les audits ou examens d'informations historiques (ISAE 3000)*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à obtenir une assurance limitée que l'objet de la mission ne comporte pas d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, lors de la préparation l'objet considéré conformément aux critères applicables.

Les procédures que nous avons mises en œuvre reposaient sur notre jugement professionnel et incluent, sans s'y limiter, les travaux suivants :

- Prise de renseignements auprès de la direction du Mouvement Desjardins, y compris des responsables de la gouvernance, de l'administration et de la présentation de l'information des obligations durables;
- Obtention de la liste interne des actifs affectés à l'obligation durable et validation de la concordance de cette liste avec l'information à fournir dans le rapport qui a été proposée et effectuer des procédures analytiques;
- Réconcilier la présentation de l'objet considéré dans le rapport à nos travaux.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.



Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1 *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet considéré du Mouvement Desjardins pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Objet considéré et restriction à l'utilisation

L'objet considéré a été préparé conformément aux critères applicables afin de rendre compte au Conseil d'administration et à la direction du Mouvement Desjardins. Par conséquent, l'objet considéré pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Notre rapport est destiné uniquement au Mouvement Desjardins.

Nous reconnaissons la divulgation de notre rapport, en totalité uniquement, par le Mouvement Desjardins à sa discrétion. Nous ne faisons aucune déclaration et ne donnons aucune garantie à un tiers à l'égard de ce rapport.

A handwritten signature in black ink that reads "PricewaterhouseCoopers P.T.L./S.T.N.C.T.L." in a cursive script.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal (Québec)
Le 14 mars 2024